

Compte-Rendu du Conseil d'Unité.

29/03/2018

Présents : A. Gojon, C. Maurel, C. Casset, C. Abauzit, H. Baudot, S. Chay, H. Afonso, C. Fizames, I. Gaillard, S. Mari, A. Martin, P. Nacry, S. Ruffel, M. Boeglin, P. Rudinger, F. Divol, E. Izquierdo, J. Villete

Hugues Baudot siège au conseil d'Unité en tant que représentant élu des adjoints techniques et techniciens. Toutefois, sa promotion récente en tant qu'AI signifie un changement de corps. En accord et à la demande de ses collègues, Hugues Baudot souhaite continuer à représenter le collège qui l'a élu, au moins pendant le traitement de la procédure de renouvellement du DU (c'est à dire jusqu'au 20 septembre 2018). Cette position est jugée recevable par le conseil, mais elle impliquera une retenue quant aux positions d'Hugues Baudot en tant qu'AI. Après septembre 2018, une élection sera convoquée pour le remplacer. Par ailleurs, il faudra modifier le règlement intérieur pour que la mandature des membres du conseil de service (2 ans pour les doctorants ; 4 ans pour les autres membres) soit ajustée à la longueur du contrat d'Unité (quinquennal). Tous les présents sont d'accord.

Benoît Lacombe a récemment envoyé un mël à l'unité, déclarant sa candidature à la direction de l'Unité et indiquant que cette information pourra permettre au conseil d'Unité d'élaborer un questionnaire mieux ajusté au profil des candidats. Alain Gojon lui a répondu, par la même voie, qu'un candidat ne doit pas interférer avec la neutralité du questionnaire élaboré par le conseil d'Unité, a fortiori quand ce candidat se déclare avant la date d'ouverture officielle des candidatures. Sandrine Ruffel fait remarquer que la tournure de cette réponse pouvait être considérée comme peu amène. Alain Gojon répond que sa réponse ne visait pas personnellement Benoît Lacombe, dont il salue la candidature. Il rappelle, qu'en tant que directeur, il doit toutefois assurer la neutralité de la procédure en cours.

Stéphane Mari demande que la procédure de procuration lors du vote pour la candidature de DU, le 14 septembre 2018, soit clarifiée, car plusieurs personnes seront absentes ce jour-là : un électeur peut-il être porteur de plusieurs procurations ? Ce point est à vérifier mais, a priori, il n'y aurait pas de limitation. Il n'y aura pas de distinction entre collèges pour la procuration.

L'élaboration du questionnaire à destination des candidats à la direction de l'UMR constituait le point majeur à l'ordre du jour de ce conseil. Afin d'initier ce travail, chacun des collèges (AT/T ; AI/I ; C/EC) a fourni au préalable une liste de questions, en complément éventuel du questionnaire élaboré en 2012. Un fichier compilant ces questions a été envoyé, avant la réunion, par Alain Gojon aux membres du conseil d'Unité. Lors de la séance, le conseil d'Unité passe en revue les questions et en effectue une mise à jour et une synthèse. Cet exercice a été animé par Alain Gojon. Un texte épuré est élaboré à l'issue de la séance. Il est convenu que ce texte sera mis en forme par Alain Gojon (en utilisant notamment la formulation générique «les candidats»), puis vérifié par les membres du

conseil d'Unité (ce texte est dans l'annexe qui suit). Une enquête sur les risques psychosociaux et la qualité de vie au travail est en cours mais son bilan ne sera prêt qu'en mai. Aussi, aucune question concernant ces thèmes n'a été ajoutée au questionnaire. Toutefois, ces types de questions pourront être posés lors de l'AG.

Les représentants des chercheurs et enseignants-chercheurs demandent quelle sera la date de prise de fonction du prochain DU : le 1^{er} janvier 2020 ou le 1^{er} janvier 2021 ? Alain Gojon explique que son mandat officiel prend fin au 31 décembre 2019 et qu'il n'a pas encore décidé s'il prolongera son mandat d'un an (2020). Il rappelle d'ailleurs qu'il n'est pas maître de cette question qui dépend avant tout des tutelles. Ces dernières n'ont pour le moment pas formulé de demande ou fait part d'une décision à ce sujet. Ce point sera clarifié en temps voulu mais Alain Gojon rassure le conseil en disant qu'il n'y aura, de toute façon, pas de vacance de la direction.

En clôture de la réunion, il est convenu que le conseil d'Unité se réunira le 13 avril pour :

- Valider le texte final des questions.
- Décider de la procédure du dialogue entre unité et candidat(s) (date limite de la réponse au questionnaire, date de l'AG)
- Traiter le point affiché à l'ordre du jour et non traité, à savoir, la modification des règles de gestion des contrats de recherche

Annexe.

Nous souhaitons que les points de principe soulevés par ces questions soient discutés d'une façon précise et concrète en termes de modalités pratiques d'application.

1. Le directeur de BPMP/ les principes de gouvernance du laboratoire

- Pourquoi cette candidature à la direction de BPMP, quelles motivations?
 - Comment les candidats envisagent-ils de concilier une politique scientifique d'UMR dont ils seront les porteurs avec l'autonomie (la responsabilité) scientifique des chefs d'équipes?
 - Même question concernant les ateliers/plateformes, qui ont des responsables scientifiques et des projets en adéquation avec ceux des équipes.
 - Les candidats prévoient-ils de conserver la direction de leur équipe (conflits d'intérêts potentiels, charge de travail excessive pouvant limiter la disponibilité du DU vis à vis du personnel)?
 - Si oui, pourquoi?
 - Si oui, quel temps minimum les candidats consacreront-ils à la direction de BPMP?
-
- Les candidats peuvent-ils préciser leurs propositions en ce qui concerne l'organisation de la direction de BPMP : DU adjoint(e) ? Cellule de direction ? Conseil scientifique ?
 - Quel rôle les candidats proposent-ils pour le Conseil d'unité (CU)? Quel mode de fonctionnement pour le CU (fréquence des réunions ordinaires, recours à des votes formels sur des motions, mise en place d'un quorum pour les votes, quelle position des candidats si désaccord avec un vote du CU, etc...)?
 - Quelles autres instances (Conseil des chefs d'équipe, CTL, etc...) seront maintenues ou créées et quels seront leurs rôles auprès de la direction de l'unité ? Quels modes de communication pour les ordres du jour et les compte-rendus ?

2. Principes de base du fonctionnement de notre UMR

- Les candidats souhaitent-ils conserver en état l'organisation actuelle de notre UMR en équipes de recherche ou souhaitent-ils la modifier?
- Quels critères scientifiques et financiers pour l'accueil et la création de nouvelles équipes? Quels critères scientifiques et financiers pour une fermeture éventuelle d'équipes existantes ?

- Les candidats sont-ils favorables aux projets inter-équipes? Et si oui, comment pensent-t-ils les encourager?
 - Quelle est la position des candidats sur l'organisation actuelle et l'évolution des Services Communs ?
 - Les candidats connaissent-il les modalités des interventions techniques hors heures et/ou jours ouvrés (en terme de services ou de pannes) mises en place au laboratoire depuis déjà plusieurs années ?
- Si oui, est ce que cette organisation les satisfait en l'état ou souhaitent-t-ils la modifier en la faisant évoluer vers quelque chose de plus formel ?
- Si non, comment imaginent-t-ils cette organisation ?

- Les candidats peuvent-ils préciser leurs propositions en ce qui concerne la gestion « économique » de l'unité (taxe, solidarité entre équipes, équipements communs, plateformes, rémunération de stagiaires...).
- Quelle est la position des candidats au sujet de la formation des agents de BPMP ?
- Pensent-t-ils que la formation interne est importante ; sont-ils prêt à l'encourager ?
- Quelle est la position des candidats au sujet de la formation des étudiants accueillis en stage ?
- Quelle politique vis à vis du travail hors heures "normalement" ouvrées? (ie, les candidats nous soutiendront-ils vis à vis du Campus INRA/SupAgro pour conserver un accès les soirs et week-ends ?).
- Qu'est-ce qu'ils aimeraient changer dans le règlement intérieur ?
- Comment les candidats envisagent-ils le fonctionnement et le devenir des plateformes et plateaux techniques ? Comment se fera le soutien financier et RH ? Quelles seront les stratégies de développement des plateformes: locales, régionales, nationales ?
- Les candidats peuvent-ils préciser leurs propositions en ce qui concerne leur politique de représentation de l'unité (Université, MUSE, LABEX, Ecole Doctorale...) ?
- Quelle position des candidats sur les séminaires? Quelle place pour les séminaires scientifiques? Quel budget? Imposeront-ils aux Docs et Post-docs de donner chaque année un séminaire?
- Quels moyens les candidats s'engagent à accorder à la prévention (des risques) et à l'AQR?

3. Relations avec les tutelles

Est-ce que les candidats envisagent de maintenir l'UMR dans sa forme actuelle (4 tutelles)?

- Quelle stratégie envisagée pour renforcer les liens avec SupAgro et l'Université ? Quelle place pour les enseignants-chercheurs à BPMP? Quelle place de BPMP dans la formation soit universitaire, soit agronomique?
- Les candidats savent-ils où en est actuellement le projet de fusion BPMP-LEPSE? Sont-ils favorables à ce projet? Si non, que feraient-ils si la DG INRA l'impose ? Si oui, quelle serait la gestion scientifique et administrative de la nouvelle unité, et comment seraient réorganisés les Services Communs?

4. Gestion RH (affectations, carrières...) et organisation des services communs de l'UMR

- Quelle politique spécifique pour les enseignants chercheurs ?
- Quelle serait la politique proposée en matière de suivi des doctorants et post-docs ? Quelles propositions pour améliorer l'attractivité de l'unité pour les candidats aux concours chercheurs ?
- Les candidats engageront-ils une politique active de recrutement équilibré entre les chercheurs et les ITA dans le but de renouveler les compétences et de rajeunir les effectifs, en y incluant le recrutement des personnes handicapées?
- Quelles priorités les candidats proposent-ils d'afficher en ce qui concerne les recrutements d'ITA ?
- Qu'envisagent les candidats pour permettre aux chercheurs "juniors" qui le souhaitent de s'exprimer et de s'autonomiser?
- Quelle politique d'affectation des ITAs dans les équipes/les services communs? Les candidats souhaitent-ils constituer de nouveaux plateaux techniques en service commun? Lesquels, avec quels personnels?
- Quelle est la position des candidats sur l'avenir du poste de laverie ?
- Les ITA de notre UMR considèrent qu'ils ne sont pas suffisamment soutenus dans les démarches d'évolution de leur carrière, en particulier dans les démarches de promotion/avancement. Ils souhaitent un engagement clair des candidats sur :

l'encouragement à se présenter aux concours internes, qui sont encore trop souvent considérés par leurs responsables directs comme une perte de temps, à la fois pour eux-mêmes et pour les candidats ITA.

une aide efficace dans la préparation des dossiers et de l'audition sur la base des critères réels de ce type de concours, critères encore trop souvent ignorés par leurs responsables.

un soutien à travers la présence personnelle du DU (et non seulement par délégation) dans les instances de promotion INRA et CNRS (réunions d'harmonisation en particulier).

une participation des chercheurs de notre UMR aux jurys des concours internes ITA, ce qui leur permettrait de représenter et de valoriser leurs types de missions (marginales à l'INRA) d'une part, et de prendre conscience de critères réellement pris en compte dans ce type de concours, d'autre part.

- Quelle réponse des candidats à la demande de changement d'affectation en interne? Quelle priorité : souhait de l'agent ou les règles plus ou moins strictes des quotas ?
- Quelles actions face au blocage des carrières des ITA qui dans la plupart des cas ont des missions relevant de corps supérieurs ?
- Les candidats engageront-ils une politique vis à vis de la rémunération des stagiaires (actuellement 6 mois de stages / équipes et MC) ?

5. Projet scientifique de l'UMR

- Quelle orientation dans la stratégie scientifique globale : enjeux d'avenir et moyens pour les réaliser ?
Comment cette orientation sera-t-elle mise en œuvre : recrutements, création de nouvelles équipes, réorientation d'équipes existantes ?
- Quel positionnement de BPMP par rapport aux choix des modèles (Arabidopsis, riz, brachypodium...), y compris choix éventuel d'une ou de nouvelle(s) espèce(s) modèle(s) au sein du labo?
- Les candidats peuvent-ils préciser leurs propositions en ce qui concerne la stratégie collective pour décrocher des financements (projets européens...) ?
- Les candidats peuvent-ils préciser leurs propositions en ce qui concerne le positionnement de BPMP dans les Labex : rattachement à NUMEV et TULIP ? rôle moteur dans la création de nouveaux Labex ?
- Les candidats peuvent-ils fournir une analyse critique du fonctionnement de l'unité vis-à-vis des demandes de financement et des échecs grandissants (notamment ANR) ? Quelles solutions sont proposées ?
- Quels sont les projets des candidats afin d'améliorer la visibilité de BPMP dans la communauté scientifique (congrès, séminaires, échanges) et ainsi améliorer encore l'attractivité de BPMP (séminaires et rédaction des thèses en anglais)?